



Le Petit Pavillon Bleu

Lettre de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Poulguen
Bureau du port Square du Général Masson 44510 LA BAULE

N° 5 - Juin 2002

Info Le Président a dit...

Monsieur André TRILLARD, Président du Conseil Général de Loire Atlantique, rencontré à notre demande le 30 Avril, nous a informés des priorités en matière d'aménagement portuaire, suite à l'étude diagnostique ACT Ouest demandée par les élus.

Info essentielle N°1 : Pas de grands travaux de reconfiguration pour notre port dans l'immédiat. Les ports de Préfailles, de la Gravette (La plaine/mer) et du Croisic sont prioritaires pour les 3 ans à venir.

Info essentielle N°2 : La suggestion d'aménagement des pontons du 2^{ème} bassin avec des catways a été accueillie très favorablement ; possibilité de réalisation prochaine tout à fait envisageable ! Le dossier est bien inscrit au chapitre travaux à réaliser pour 2003. Avant la saison bien sûr !

Info essentielle N°3 Installation d'une capitainerie, "Maison de la Mer", dans la Villa Mortureux. Accueil de l'idée très favorable, avec engagement financier possible dans l'opération. En conclusion 20 mn d'entretien cordial et instructif, avec un Président dynamique et partenaire d'autant plus intéressé et attentif qu'il est hôte du port et membre actif de l'association.

À Suivre !

GB

Entrée du terre plein du 3^{ème} Bassin

Une demande des usagers relayée par l'Association, "protéger et limiter les accès du terre plein aux usagers du port et aux nécessités municipales de desserte et de service local", a été adressée à la CCI qui a transmis cette demande à la mairie. Courriers de relances, les jours passent et passe le temps... Réponse récente à la direction des ports. À ce jour tout reste en l'état car il faut pouvoir accueillir les caravanes et camping car !

Tout cela ressemble plus à la tour de Babel qu'à la gestion raisonnée et expliquée des lieux communs à la ville et au port. Plus de 6 mois pour étudier une demande technique, lire une lettre et faire parvenir une vague réponse mole... !

Ne connaissent pas le canal 16 sans doute !

En attendant, coté sécurisation du site portuaire nous venons une fois de plus de faire un grand pas, mais dans quelle direction ?

GB

Puces Nautiques 2002, un bon cru.

Le Dimanche 28 Avril 2002 la météo était déplorable, et c'est sous la pluie que nous avons accueilli les exposants inquiets. Mais dès 10h le beau temps est arrivé et a encouragé les plus timorés à déballer leurs objets. 45 exposants avaient réservé leur place et n'ont eu qu'à se féliciter de la présence abondante des chalands et curieux. Merci pour la fidélité des commerçants de la promenade qui ont soutenu Ariel RIEUPEYROUX, organisatrice et Vice Présidente de l'APPBP. Merci aussi pour la visite et les encouragements pressés des nombreux élus du Poulguen et de Guérande. Nous avons tous constaté le succès de l'exposition des vieux métiers de la mer et des démonstrations artisanales présentées par André BONIZEC et son équipage de loup de mer. **Attention pour l'année prochaine des places sont déjà réservées.**

HJ

Agenda 2002 : Mise à jour et rappels

Sorties "pêche" et "voile" sont remplacées cette année par une sortie pique-nique aux Evens le 6 Juillet. Au programme, départ après 11H30, rendez-vous au mouillage des Evens à 12H30. Prenez vos précautions et vos provisions. Ceux qui veulent débarquer sur l'île emmèneront une annexe. L'après-midi, farniente, promenade ou pêche. Retour au port le soir avant 18H00 ou après minuit. Pour plus d'organisation il est sage de nous avvertir de votre participation en vous déclarant à la capitainerie

Cocktail "Fin de Saison" Nouvelle Formule. Après le traditionnel cocktail du trésorier : Buffet campagnard, pesée en sel de Guérande (c'est le moment de réviser), et une surprise amicale. Samedi 24 Août à partir de 19H00 et jusqu'à... tard dans la soirée. Villa Mortureux, Quai Rageot de la Touche... c'est face mer au bout du port.

Le petit Pavillon Bleu paraît 4 fois par an ; En Janvier, Avril, Juin et Octobre.

JH

Et si ça vous intéresse,

Transquadra Solo Départ de St Nazaire 1^{ère} semaine de Juillet, plus de renseignements sur www.transquadra.com

Pornic Baiona Pornic, course croisière hauturière pour amateurs (confirmés) Voiliers de plus de 9 m 2^{ème} catégorie, départ le 6 juillet, retour vers le 20. Information Mairie de Pornic 02 40 82 31 11.

Retour du Belem pour le 14 Juillet à Saint Nazaire.

7^{ème} édition de la Grand Lague, a Saint Nazaire du 12 au 17 août 2002
Renseignement: 02 40 42 32 11.

Les régates du bois de la chaise, le 17 au 19 août, dragons et requins, muscadets et corsaires, gabares et caravelles, langoustiers et thoniers, canots à misaines ou cornus, se donnent rendez-vous à Noirmoutier pour disputer dans le respect des traditions ces fameuses régates.

HJ

Contrats d'assurances
pour la plaisance et les
professionnels du nautisme.



Leader sur le marché Européen,
l'assureur de référence
du réseau JEANNEAU.

Partenaire de l'A.P.P.B.P.

Port de Plaisance - 44380 PORNICHET - Tél. 02 28 55 01 01 - Fax 02 28 55 01 09 - ASC. FR - E-mail : jmsuard@asc.fr

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'APPB du 30 Mars 2002

91 personnes étaient présentes ou représentées sur 302 adhérents en 2001, soit 30 % de représentativité, les 25 % du quorum étant dépassés, l'Assemblée Générale peut régulièrement délibérer.

Ouverture de la séance à 17 H 20.

L'accueil, le Conseil d'Administration remercie de leur présence les adhérents venus en nombre, les Journalistes, Fabien DULON, Directeur des Ports de la CCI de St Nazaire, Monsieur SUARD du Cabinet d'Assurances ASC (notre partenaire pour la diffusion du journal de l'Association) et les élus de la Municipalité représentés par Monsieur Christian RIO qui fût rejoint par Monsieur le Maire du Pouliguen Christian CANONNE en cours de séance.

Les membres du bureau ont tenu à honorer la mémoire de Pierre HERAULT de SAINT HENIS, Membre du Conseil d'Administration dès la première heure et qui nous a quittés récemment.

Honneur aussi pour **Philippe NAUD**, Président fondateur de l'Association jusqu'en 2001. Gérald BOSIO, propose qu'il soit nommé **Président d'honneur de L'APPBP**. Soumise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale le 14 Avril 2001

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport annuel de l'Association

Gérald BOSIO a rappelé les événements et les actions entreprises par l'Association durant l'année: la conclusion du dragage, les problèmes de sécurité, les projets de réaménagements du Port, les éoliennes sur le plateau de la Banche, les scooters dans le Port, les nids d'oiseaux sous les pontons, le stationnement devant la cale du manège, etc...

Hervé JAMAIN a annoncé les chiffres de l'Association, à ce jour 257 adhérents, 691 places dans le port ce qui représente 38 %. Le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois, le dernier compte rendu de réunion est affiché au tableau de l'Association à l'entrée de bureau du port et les anciens sont compilés dans un fascicule disponible à la Capitainerie. La création du Petit Pavillon Bleu, 4 éditions par an à 800 exemplaires et la participation d'un annonceur, le Cabinet d'Assurance ASC, qui prend en charge les frais d'envoi.

Ariel RIEUPEYROUX a rappelé la date de l'organisation des Pucés Nautiques, le 28 Avril (calendrier des élections). Le taux de réservation est important, presque 80 % de la surface disponible est retenue. Il est impossible d'obtenir un emplacement le jour de l'événement, la liste des exposants devant être déposée en Préfecture 8 jours avant la date retenue.

Jean SAUVAGET a présenté les comptes de l'Association

Recettes		Dépenses	
solde au 01/01/01	3244,93	frais postaux	1588,41
cotisations 2001	4603,96	banderoles	228,67
pucés nautiques	486,31	pucés nautiques	265,60
ventes de polos	716,51	cocktails AG	559,46
total	9051,71 €	cocktails fin saison	624,61
Valeurs en stock		assurances	212,06
Polos	1168,00	achats vêtements	2564,55
coupe vent	1600,00	frais de fonct.	344,38
total	2768,00 €	total	6387,74 €

Solde au 01/01/02: 2663,97 €

Quitus pour la gestion sur l'année 2001

Le quitus a été voté à l'unanimité

Questions diverses

Les problèmes de manque de sécurité ont largement animé le débat ainsi que les craintes de voir se construire les éoliennes sur le plateau de la Banche. L'accès aux pontons du 3^{ème} bassin et l'installation de catways sur les pontons du second restent une préoccupation pour nos adhérents. L'arrivée de la base de scooters dans le port inquiète une bonne partie des personnes présentes, jeux, zig-zag et autres fantaisies ne doivent perturber ni les mouillages, ni le chenal du port qui n'est pas fait pour ça. Élection des remplaçants du tiers sortant.

Tiers sortant: G Bosio J Bourgeois R Gastineau J Marquadet et M Dassonville.

Remplaçants: G Bosio JL Hobé M Valencourt G Vauclin et J Boulay

A la suite de cette élection le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire le nouveau bureau de l'Association.

Le nouveau Conseil d'Administration est donc:

Gérald BOSIO, Président	J Paul CHAVANON, Membre du CA
Ariel RIEUPEYROUX, Vice Présidente	J Paul DURAND, Membre du CA
Hervé JAMAIN, Secrétaire Général	Alain THOMAZEAU, Membre du CA
Jean Louis HOBE, Secrétaire Adjoint	Pierre TOUREAU, Membre du CA
Jean SAUVAGET, Trésorier	Gérard VAUCLIN, Membre du CA
Fernand LEFEBVRE, Trésorier adjoint	Max VALENCOURT, Membre du CA
Yves BERNARD, Membre du CA	J Claude VAUZELLE, Membre du CA
Jacques BOULAY, Membre du CA	Bernard GAUDUBOIS, Consultant

Le Président a clôturé la séance à 19h45, et invité les personnes présentes au cocktail qui leur était offert.

Le Secrétaire Général, Hervé JAMAIN

Le conseil ASC

Comment éviter les surprises en cas de sinistre ?

A) Le mode d'indemnisation le plus souvent pratiqué est celui de la valeur en vétusté déduite. C'est-à-dire que c'est après sinistre et sur rapport que l'expert définira soit la valeur vénale à l'occasion d'une perte totale, soit la vétusté retenue sur un remboursement en dommage partiel.

B) Le choix d'une indemnisation en valeur à neuf (pour les bateaux neufs) ou en valeur agréée (pour



les bateaux d'occasion) permet de fixer, dès la souscription du contrat de Navigation de Plaisance, la valeur sur laquelle vous serez indemnisé en cas de perte totale, ou d'indemnisation sans vétusté sur la

quasi-totalité de votre bateau en cas de dommage partiel (bien souvent, le seul point exclu est les voiles). Le prix d'un contrat de type A) sera forcément beaucoup plus bas...

La version B) peut vous être proposée avec plusieurs variantes, la principale étant la limite temporelle du calcul d'indemnisation: généralement fixée à 3 an. Nous la fixons sur toute la durée de votre police, afin que vous bénéficiez des meilleures conditions, en toute sérénité.

Les numéros utiles

Gendarmerie	02 40 61 24 02
Brigade des Recherches	02 40 22 95 06
Affaires Maritimes St-Nazaire	02 40 22 95 03
CROSSA ETEL	02 97 55 35 35 par VHF Canal 16
Sémaphore CHEMOULIN	02 40 91 99 00
DOUANE Montoir	02 40 45 88 78
Capitainerie	02 40 11 97 97 Fax 02 40 11 97 98

Sécurité...Sécurité...Sécurité...

+ 2 % en 2002 d'accord mais avec plus de sécurité pour nos bateaux. Telles étaient nos conditions en décembre dernier.

À ce jour il n'y a pas de décisions connues pour la saison 2002, un minimum doit être assuré. Vouloir c'est pouvoir! Les chiffres de l'été dernier étaient suffisamment évocateurs pour déclencher des actions préventives efficaces. Nous avons bien sûr émis tous les messages de prudence en matière de sécurité, mais si le dialogue n'est pas de sourd, j'ai bien peur que les efforts consentis ne soient qu'à sens unique. Pour plus de poids dans nos argumentations nous avons annoncé 32 exactions durant l'été 2001, après enquête à la capitainerie, toutes ces dégradations ou vols n'ont pas été formellement et officiellement enregistrés. Cette année cela doit changer. Si vous êtes victime d'un cambriolage ou d'une dégradation, insistez pour que l'on enregistre et prenne en compte votre plainte, à la police, à la capitainerie, le silence ne règlera rien. Et prévenez-nous! L'information ne risque pas de s'égarer.

HJ

Mayday...Mayday...Mayday...

Dernière minute: En raison des vols récents et importants, une lettre interpellative a été adressée au Président de la CCI avec copie aux municipalités de la Baule et du Pouliguen, ainsi qu'au Président du Conseil Général. Assistance et intervention urgente indispensables!

Bravo Champion!

Aux milliers et milliers de compliments adressés à **Bruno Peyron**, notre Président Gérard Bosio a ajouté ceux de l'APPBP. De retour de son tour du monde et en route pour Marseille Bruno et son cata géant ORANGE, ont fait relâche en leur port d'origine: La Baule - Le Pouliguen. Grande foule sur les quais, des milliers de bravos, bonjours et accolades avec la famille et les amis. Simplicité, spontanéité, sincérité et convivialité d'un grand navigateur et aventurier des temps modernes qui a accepté le fanion de l'APPBP et sa nomination amicale et admirative comme **Membre d'Honneur de votre Association**. Merci Monsieur Bruno Peyron!

GB

Les Éoliennes, c'est NON! et NON!

C'est la position publique très claire du Président du Conseil Général de la Région Atlantique quant à tout projet d'implantation **d'éoliennes sur le plateau de La Banche**. Qu'on se le dise, c'est non! Avec une affirmation "les investissements industriels dans les zones industrielles, les investissements touristiques dans les zones touristiques". Reçu fort et clair. Merci Monsieur le Président.

GB

En bref...

Nous venons de lire, **Bruno Peyron** a été accueilli une seconde fois en héros dans son port d'origine, heureusement que **la Villa Mortureux** existe pour de tels événements, cela démontre s'il en est encore besoin de l'intérêt de créer une maison de la mer dans ce site exceptionnel.

Le ponton à carburant: "Dis monsieur, tu peux pas le faire encore un peu plus grand"? Ce ponton vient d'être rallongé mais à peine d'un mètre, "c'est un peu court jeune homme, on aurait pu faire bien des choses en somme..." En tout cas, cette oblongue capsule est précédée par 2 poteaux qui sortent de l'eau à marée haute, mais prenez garde, ne vous y amarrez pas même pour attendre, car ils sont posés à plus de 50 cm en retrait du bord du perré recouvert par l'eau. Vous pourriez bien blesser votre coque sous la ligne de flottaison (danger à signaler ou à aménager pour agrandir le ponton).

Nous recherchons désespérément **un petit local**. Nous nous sommes enquis auprès des Municipalités qui n'ont pas pu à ce jour nous proposer quelque chose. Un tel problème montre s'il en était encore besoin, qu'il y a un urgent besoin de locaux fonctionnels et partagés dans le cadre d'une future et urgente **Maison de la Mer**.

Jamais contents ces plaisanciers! Un jour on réclame **une permanence au bureau**, et l'autre nous nous plaignons de ne pas voir les agents portuaires sur le terrain (façon de parler). En fait ce que l'on voudrait c'est les trouver aux heures de pleine mer sur l'eau à accueillir les visiteurs, surveiller et faire respecter la limitation de vitesse et garantir la disponibilité de nos places de ponton. Quand le port est fermé à marée basse effectuer des contrôles sur les pontons, pour les bateaux, pour l'équipement un peu de maintenance (visserie manquante, robinets déglingués) tout ça en assurant une disponibilité car tout le monde n'a pas la VHF. Évidemment, ce serait tellement mieux avec la Capitainerie à l'entrée du port!

Dragage du port, à vos Marques... Prêt... Partez. Mesuré à la place J4, il n'y a plus le mètre d'eau! Au-delà du coefficient 90, on peut dire que l'eau ne descend pas plus. Je vous engage donc à relever la sonde de votre place de ponton pour les marées du 10 Août ou du 8 Septembre pour établir un relevé global. A nous transmettre sur papier libre (dans la boîte de l'APPBP au bureau du port)

L'avenir est incertain pour **le carénage des voiliers** dans ce port, lorsque la loi devra être appliquée, seuls les bateaux passant sous les ponts pourront accéder au terre plein du 3ème bassin pour radouber, si les camping-cars veulent bien nous accepter!

Au 1^{er} Juin: nous sommes 315 adhérents à l'APPBP

L'Association sur la toile! La présentation de notre Association, les derniers compte rendus de réunion du Conseil d'Administration et "LE PETIT PAVILLON BLEU" peuvent être consultés sur

www.lepouliguen.fr

e-mail: accueil@mairielepouliguen.fr

HJ

Merci pour cette initiative de la Municipalité du Pouliguen pour les associations.

Au revoir Roger!

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Roger Gastineau, notre ami et administrateur dévoué de l'Association, trésorier adjoint et animateur de la bourse des équipiers. Nous adressons nos très sincères condoléances à Monique, sa femme que nous assurons de notre fidèle amitié.

GB

Sait-on jamais, soyez prudents !

SI VOUS CHANGER LE NOM DU NAVIRE L'administration républicaine tolère que l'on rebaptise un navire si on le demande très poliment, en remplissant patiemment du mieux que l'on peut les formulaires bien compliqués réservés à cet effet.

Mais la tradition maritime veut que de changer le nom d'un navire expose aux malheurs, sollicite un tas de mauvais esprits et déchaîne à tout vapeur les pires foudres du ciel et des alentours.

Toutefois, si malgré ce mauvais oeil, vous voulez courageusement et à toutes forces débaptiser votre bateau et éradiquer pour de bon ces calamités en vous débarrassant des esprits malins (Sirènes - Korrigans - Trolls - Schtroumpfs et autres sales lutins hyper maléfiques), vous pouvez suivre bien humblement et avec la plus grande rigueur le rituel suivant :

- Conviez un affable et robuste prêtre au faciès rubicond et au pied marin qui bénira la cérémonie assurant ainsi de la grâce divine, le navire comme ses glorieux et très héroïques passagers.
- Elisez une jolie et sculpturale marraine au regard chafouin, bien résistante au mal de mer.
- Affichez sur votre yacht, son nouveau patronyme, là où ça saute aux yeux.
- Embarquez, tel le saint sacrement, une bouteille de Champagne bien fraîche et d'une année sélectionnée avec soin. Embarquez aussi un ravissant petit bouquet de fleurs coupées.
- Sortez fièrement en mer, la jolie marraine comme le saint prêtre doivent impérativement être inscrits sur le rôle d'équipage.
- Faites faire très prudemment un magnifique 8 à votre navire, en respectant au pied et à la lettre le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer. (surtout la règle 5, sur la veille !)
- Après que le bateau a pile-poil coupé son propre sillage, tirez un coup de fusil dans l'eau là où vos vagues se croisent, en évitant les goélands et autre volatils aquatiques. (À blanc, ça marche pareil et c'est mieux pour les oiseaux!).
- Le bon prêtre, l'écharpe en ralingue, remplit alors son apostolat et, gréé de son goupillon, accorde d'un geste auguste sa très sainte et très maritime bénédiction.
- Toutes sirènes hurlantes, sous le grand pavois, applaudissez joyeusement, mais sans passer par-dessus le bord (ça mouille!). Des fois que, trop sensibles, vous seriez grisés par une euphorie renversante...



Avant



Après

- Votre fier navire porte à présent son nom, et, sous la protection du Divin, fendra les flots le cœur léger, l'esprit serein et l'âme en paix. (Où ! les berniques ! à vos casques!!!).

- Congratulez l'ecclésiastique, d'une chaleureuse accolade, mais avec la réserve qui

convient par respect pour son honorable fonction sacerdotale.

- Étreignez la marraine en l'embrassant à votre convenance et après tous ces gros bisous, offrez-lui délicatement le bouquet de fleurs.

- Débouchez crânement la bouteille de Champagne sans trop la secouer puis, d'un sobre discours, portez un toast

à votre embarcation et à ses occupants, sans oublier le capitaine.

- Route terre ! de retour le long du quai et la manœuvre d'accostage accomplie, n'oubliez pas les bonnes œuvres de notre homme d'église avant qu'il s'en retourne prêcher la bonne parole auprès de ses pieuses ouailles.

Cette forte belle et très œcuménique cérémonie, qui vous préserve des pires tourments, est d'origine aussi floue que très incertaine, occasionnellement pratiquée dans les ports Bretons par de saints marins attentifs aux vieilles superstitions de la marine de tradition.

Jean Louis HOBE

La bourse des équipages

- JP Maurice, cherche 1 ou 2 équipiers pour croisière côtière Sud Bretagne sur voilier de 9,50 m par périodes de 4 à 5 jours minimum. Tél: 02 40 60 37 45 - 06 30 50 04 73
- ST GWENAEL recherche équipier; Tél. Mr Toureau: 02 40 42 17 40
- Recherche un équipier pour Samedi et Dimanche. Tel: 02 40 42 09 73
- Cours de matelotage pour ne plus avoir de problème de nœuds, cet été place des halles. Renseignements Joëlle Vauclin Tel: 06 23 04 04 70
- Passionné de voile, expérience d'équipier, cherche embarquement pour sortie occasionnelle dans la rade. Participation aux frais. Présent à La Baule du 30 Juin au 12 Juillet 2002. Francis GRIMM 06 08 10 69 20

Croisière Pen-Bron La Turballe Arzal organisée par l'Association des Oeuvres de Pen-Bron, elle a pour objectif de permettre à des handicapés de découvrir le nautisme. Ils manquent des bateaux de 9 m et plus. Si vous êtes libre en juin 2003 pour le 20^{ème} Anniversaire, faites un beau geste et contactez le Docteur François MOUTET 02 40 62 75 00.

HJ

Association des Plaisanciers du Port de La Baule Le Pouliguen



Je soussigné : _____
Membre de l'APPBP, à jour de mes cotisations,
donne pouvoir à : _____
pour me représenter et prendre toutes décisions de vote durant l'assemblée générale de l'association
qui se déroulera le 30 Mars au Pouliguen.

Fait à : _____ Le : -- Mars 2002 Signature : _____

Si vous ne pouvez être présent pour l'A.G. veuillez recopier et nous retourner ce bon avant le 22 Mars 2002.